



MOBILISATION HISTORIQUE ANIMATION/ASEM SUPAP-FSU/CFDT

FACE AU MEPRIS DE LA VILLE, ON CONTINUE ! OPERATION « JEUDIS NOIRS DE L'ANIMATION »

**TOUS.TES EN GREVE CHAQUE JEUDI DE 11H25 A 12H25
TOUS.TES AU RASSEMBLEMENT A 14H**

Nous vivons un moment historique. Il n'y a jamais eu à la DASCO une telle mobilisation et un tel soutien à un mouvement social des personnels d'animation et des ASEM ! **Bravo à vous !**

- **Plusieurs centaines d'écoles fermées** chaque jour depuis lundi
- **Plus de 400 collègues** présent.es au rassemblement à l'HDV mardi
- **Une couverture médiatique unique** à la DASCO avec de nouveaux articles ou reportages tous les jours

Et maintenant :

- **Le soutien OFFICIEL de la FCPE Paris 1^e fédération de parents d'élèves** à nos revendications, suite à notre courrier aux familles
- **L'adoption du vœu** du groupe communiste et citoyen, reprenant **une partie essentielle de notre plateforme revendicative**, par la majorité des élu.es du Conseil de Paris

Malgré tout cela la Ville persiste dans le **mépris des personnels** massivement mobilisé.es et dans une **parodie de « dialogue social »** en refusant de négocier avec des organisations syndicales ayant déposé un préavis de grève comme cela est la règle ! Inacceptable !

Dans ce contexte **la colère des collègues monte encore d'un cran.**

L'assemblée générale massive des personnels, réunie hier à la bourse du travail, à l'appel de l'intersyndicale majoritaire **SUPAP-FSU/CFDT** a voté à l'unanimité la **poursuite de la grève tous les jeudis et un rassemblement devant l'Hôtel de Ville jeudi après-midi prochain. L'opération « jeudis noirs » est lancée.**

L'assemblée générale a ensuite voté **l'occupation de la DRH** de la Ville pour être recu.e par la Ville. Une cinquantaine de collègues ont investi la direction de la DRH. **Une délégation a pu rencontrer la secrétaire générale adjointe de la Ville, les directeurs de cabinets des élu.es, la DRH et la DASCO.**

Les collègues ont fermement dénoncé les méthodes de la Ville et l'absence inadmissible de négociations. La Ville a refusé d'indiquer quelles avancées pourraient être mises en œuvre. **Celle-ci nous renvoie à une réunion d'information lundi matin sur ses décisions avec toutes les organisations syndicales représentatives, même les non-grévistes !** Nous vous rendrons compte de cette réunion.

Pour l'instant rien n'est gagné ! Et comme le dit l'adjoint à la Maire de Paris, en charge de l'Éducation et des Familles en Conseil de Paris : **« je n'ai fait aucune annonce ».**

**Soyons tous.tes en grève chaque jeudi de 11h25 à 12h25.
Amplifions encore le mouvement !**

**Pour un retrait de 7 à 10 euros net selon l'indice, on peut fermer toutes les écoles !
Jeudis Noirs jusqu'à satisfaction de nos revendications ! On continue, on va gagner !**

LES « JEUDIS NOIRS » DE L'ANIMATION AVEC L'INTERSYNDICALE SUPAP-FSU / CFDT POUR :

► EFFECTIFS

- 500 titulaires AAAS supplémentaires (pour atteindre le nombre de plus de 2500 AAAS Titulaires, effectif équivalent à 2017), la contractualisation de tous les vacataires sur postes permanents (débouchant sur un CDI au bout de 6 ans)
- 1 REV B par école, 1 REV S par école, 1 animateur.trice lecture par école, 1 ASEM par classe
- L'augmentation du nombre de REV S renforcés déchargé.es sur tous les temps (à partir de 150 enfants sur l'interclasse et dans toutes les écoles polyvalentes)
- La mise en œuvre de brigades de remplacement d'AAAS titulaires dans chaque CASPE (avec une durée maximale du remplacement de deux semaines)

► CONDITIONS DE TRAVAIL ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

- Le respect des taux d'encadrement sur tous les temps et sur toutes les écoles, la réduction des taux d'encadrement sur les TAP à 1/8 en maternelle et 1/12 en élémentaire
- La réduction du temps de travail (augmentation du niveau de sujétion de nos métiers)
- Des formations diplômantes BPJEPS/DEJEPS/DESJEPS pour les professionnel.les de l'animation que nous sommes
- Du personnel dédié et formé pour l'hygiène des enfants en maternelle sur tous les temps péri et extrascolaires (extension des contrats des AREM)
- Des éducateurs spécialisés diplômés d'état DEES pour les enfants en situation de handicap
- Des postes supplémentaires, des formations adaptées ainsi que du matériel pédagogique inclusif pour l'accueil des enfants en situation de handicap et « à besoins particuliers »
- Des temps de réunions hebdomadaires incluant les vacataires et les ASEM. Le choix laissé à chaque ASEM de s'engager volontairement à effectuer ou non les TAP
- La limitation des regroupements d'accueils de loisirs en semaines extrascolaires
- 1 bureau pour chaque REV avant la rentrée de septembre 2024
- L'uniformisation des missions et des procédures de recrutement des personnels d'action éducative (CTAE et CMFAE) sur l'ensemble des CASPE

► RÉMUNÉRATIONS ET CARRIÈRES

- Des évolutions statutaires (catégorie B pour les AAAS et les ASEM, catégorie A pour les RAE/CTAE/ CMFAE, les REV et les adjoint.es éducatives de l'Action collégiens)
- L'augmentation des régimes indemnitaires (prime IFSE)
- 130 euros de prime mensuelle pour les animateurs.trices lecture
- 130 euros de NBI + prime pour les REV S
- 108 euros de prime mensuelle pour les animateurs.trices volontaires brigades des CASPE (montant équivalent à la prime des agent.es volant.es)
- L'attribution de NBI (REP/REP+) et de primes spécifiques (personnels d'écoles polyvalentes, nombre d'enfants accueillis, nombre d'enfants à besoins particuliers)
- L'attribution de la prime journalière de coordonnateur.trice à tous les collègues travaillant en CASPE l'été (CTAE/CMFAE/REV)
- L'alignement de la prime TAP à 79 euros pour les ASEM
- Des revalorisations indiciaires des contractuel.les tous les 3 ans comme prévu par le décret
- L'augmentation conséquente des taux de vacation pour les vacataires occasionnels
- L'évolution du nom des REV en Directeur Ville DV

OPERATION « JEUDIS NOIRS »

**C'EST TOUS.TES ENSEMBLE QUE NOUS GAGNERONS
PLUS AUCUN INTERCLASSE OUVERT LES JEUDIS !**